Archives parlementaires

Adresse des administrateurs du district, de la société populaire et de la commune de Rodez (Aveyron) qui témoignent leur horreur sur les assassinats commis contre Collot-d'Herbois et Robespierre, lors de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district, de la société populaire et de la commune de Rodez (Aveyron) qui témoignent leur horreur sur les assassinats commis contre Collot-d'Herbois et Robespierre, lors de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 74-75;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_24991_t1_0074_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

creative commons

blique française qui est composée de toutes les vertus doit egalement triompher par vos soins. Encor une fois, citoyens representants, continués de faire le bonheur du peuple et restés a votre poste jusqu'a ce que les français ne voyent plus que des frères et des amis dans tous les autres hommes. Vive la République, vive la Montagne S. et F. » (1).

Louis BESSY ,Louis PEAUD, Pierre PELLET, Jean POUCET, Jean PALLALIER, Joseph AYAC, Pierre TURCHET DE GORGE, Joseph FORQUE, Guillaume BONHOMME, Louis VACHER PEINAT, Michel BERLIOZ, François BIENAND, Jean VELIN, Michel BUISSON, Claude GUIGNARD, Jean POLOSSON, Louis MORET fils de la Ve, Antoine REVEL, Pierre VIOLET, Pierre SIMOND, Pierre BLANC, Benoit DURIEU, Antoine PESSON, François LERCY, Antoine ORGELET, Michel CLAVEL, Jean MORDY, André COLION, François BESSY, François BOULUD, Jean MORON, Pierre COLERE, Joseph CEULIOUD, Bte NOE, Claude BLANC HUGUE, Joseph SUZET, Louis BLANC HUGUE, Jean BLANC, Pierre MOIRIAT, François VALIN [et 1 signature illisible].

Signés à l'original des registres de la societé MONCHAUD (*presid.*), GUERIN (*secret. adjt*), LAVONNA (*secret.*).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

44

Les administrateurs du district, la société populaire et la commune de Rhodès (3), **témoignent leur horreur sur les assassinats commis contre Collot-d'Herbois et Robespierre, invitent la Convention de rester à son poste, et l'informent qu'ils ont célébré la fête à l'Etre-Suprême.**

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

Les admin.rs du distr. à la Conv. Rodez, 14 prair. II (5).

(1) C 309, pl. 1202, p. 33, signés : BRUNET, MONCHAUD (*présid.*), GUERIN (*secret. adjt*), LAVAMA, THOMAS, MARTIN, F. PIOT, THOMAS, BLANC, TOULON, GENTER, BRILLIER, autre MONCHAUD, SAGE, LAURENT, MOREL, QUANTIN, André NARDY, Antoine ALLEMAND fils, GUILLERMIN, GUERIN, GAYET, autre BLANC, autre BRUNET, EPERVIE, GATY, PARENT, ALLEMANT [et 11 autres signatures illisibles].

Noms des citoyens qui ont adherés et qui ont declarés ne scavoir signer, scavoir :
Jean Francon, Claude Drevon, Louis Jaillet, Jacque Brunet, Charle Prudhomme, François Rigaud, Jean Guillermet, Jacque Perret, Joseph Boulu, Claude Duffour, Michel Larcher, François Blanc Hugue, Louis Monteiller, Claude Morel, Pierre Meunier, Gabriel Gauthier, Benoit Point, Louis Morel Marechal, Michel Boulu, Jean Dumoulin, Joseph Prudhomme, Pierre Rozier dit Papet, Pierre de Vienne.

(2) Mention marginale non datée.

(3) Aveyron.

(4) *P.V.*, XL, 66. *Bin*, 4 mess. et 5 mess.; *Mon.*, XXI, 28; *J. Sablier*, n° 1391; *Débats*, n° 642.

(5) C 308, pl. 1195, p. 37 et 38 et C 309, pl. 1202, p. 34 (Sté popul.).

Representants

Les despôtes coalisés viennent de metre le comble à leurs forfaits en mettant les assassinats à l'ordre du jour, les laches ont osé diriger leurs coups sacrilèges sur la Répresentation Nationalle; un monstre vomi par les enfers dont le nom seul fait horreur, un admiral enfin a été l'instrument criminel de cette bande scélérate.

Le vertueux Robespierre, L'incorruptible Collot d'herbois étoient désignés pour être les premieres Victimes de cette horde d'esclaves, mais le Dieu de la liberté qui veille sur la têtte des français a detourné le fer assassin, et la Republique a encore triomphé. Le directoire du District de Rodez saisi de la plus profonde indignation en apprenant cet horrible attentat, vous félicite d'etre l'objet de la haine des Tirans. Soyez inébranlables dans le poste que le peuple vous a Confié, un million de français sont debout pour venger les atteintes qui seroient apportées à leurs Représentants. S. et F. ».

FABRE (*présid.*), AZEMAR Cadét, NUTENAZ (?), BLARYAN.

[*La Sté popul. à la Conv. Rodez, s.d.*].

« Représentans,

Dès le moment que vous avez mis la justice, la probité et toutes les vertus à l'ordre du jour, il a fallu s'attendre que les tirans coalisés y metroient de leur coté le crime, et tous les attentats. La representation nationalle devoit être le premier objet de leur fureur; aussi d'après des combinaisons profondement scélérates, les defenseurs les plus zélés du peuple, et ses representants les plus fidelles devoient tomber sous le fer assassin, mais le genie de la liberté a detourné les coups qui leur etoient portés, et n'a laissé aux monstres qui dirigeoit la main chargée de frapper que le régret d'avoir commis un crime de moins.

Vous figuriez dans cette honorable liste de proscription Robespierre et Collot d'Herbois, votre sang devait le premier assouvir la rage de ces tigres à face humaine qu'on nomme roix. Mais felicitez-vous de cette preference; votre devouement généreux pour la cause du peuple, et les services importants que vous lui avez rendu, vous l'ont justement mérité.

Representants ne cessez point de vous rendre dignes de toute la fureur des Tirans, sachez affronter leurs poignards comme vous avez su pulveriser tous les complots liberticides tramés par leurs laches agents. De notre coté nous jurons que vous trouverez dans notre societé autant dc Geoffrois, qu'il y a de membres qui la composent, et que nous saurons sacrifier notre vie pour la conservation de vos jours. S. et F. ».

CONSTANS (*présid.*) [et 1 signature illisible].

[*Extrait du registre des délibérations de la Comm. 21 prair. II*].

Assemblés au Conseil General de la Commune les Citoyens Ginisty maire, Vaisse, Brassat, Garrigues, Acquier (?), Joueri, Raynal, Viala, Couly, officiers Municipaux, fabre agent National, Devic, ferran, Besse, Benoit, Desombes,

Persée creative commons BY: = $

Corchaud, Sahuc, Thedenat, Vigourous, Antoine Besse, Binnet, Boyer, Lacoste, Arlabosse, Bessiere, Sales, Galli, Marti notables.

Le Conseil General de la Commune Penetré de sentimens du vrai Patriotisme qui ont dicté aux dignes Representans du Peuple françois le Decret du 18 Floreal; decret qui annonce à tous les peuples de L'univers que L'atheisme et L'immortalité furent des armes impuissantes entre les mains des Ennemis de la Liberté et de L'Egalité; vient de celebrer la fete Civique consacrée par le même Decret à L'Etre Suprême en reconnoissance de la victoire Remportée sur les Monstres de L'atheisme et du Materialisme seul espoir de L'etranger dans les moyens de Corruption qu'il a employé pour faire tomber sous ses fers un Peuple Sublime dont les vertus ne S'alierent jamais avec le vice.

La fête a été célébré d'après le Plan qui avoit été adopté par la Deliberation du Cinq Prairial.

Cette Grande fête fut annoncée le 19 au Soir par une Salve D'artillerie. Le vingt au lever de L'astre bienfaisant qui vivifie la nature les tambours de la Garde Nationale Batirent la Diane dans toutes les rues de la Commune; une salve D'artillerie avertit ensuite touts les Citoyens que C'étoit le grand jour de la fete de L'Etre Supreme; ils l'avoient vu arriver avec joie ce grand jour, Le plus Beau des jours; ils avoient déjà orné l'extérieur de leurs maisons de Banderoles tricolores, et les Portiques etoient aussi décorés de festons de verdure; le Parvis du temple Magnifiquement Paré sembloit Repondre à la grandeur et à la Majesté de L'Etre Suprême. A huit heures du matin une Decharge d'artillerie annonça le moment si desiré ou touts les Citoyens et Citoyenes devoient se rassembler sur la Place de la liberté. Les Peres et meres Conduisoient leurs Enfans; Les Adolescens en armes se rangeoient sous leurs Drapeaux Respectifs; les meres Portoient des Bouquets de Roses, et leurs filles les Corbeilles Remplies de fleurs; Touts les Citoyens tenoient en leurs mains des Branches de Chêne. L'artillerie ouvre aussitôt la marche avec les 2 Compagnies des Veterans et des enfans, l'espoir de la Patrie; La moitié de la Garde Nationale suit, viennent après les autres Citoyens sur 2 Colonnes, les hommes d'un Coté, les femmes de L'autre. Au milieu du Conseil General entouré de peuple sont 4 tauraux Vigourous couverts de festons et de guirlandes trainant un Char sur lequel brille un trophée Composé des instrumens des arts et métiers. La Statue de la Libertée précédée de la Musique et Simphonie est portée devant la Municipalité; La Marche est fermée par l'autre moitié de la Garde Nationale et par la Gendarmerie. Tandis que le Cortege defilant par la place de la Montagne et La Rue Marchande va faire le tour de la place de la fraternité et de la plate forme. Sur le foiral la Statue de la Liberté est placée sous divers arcs de triomphe Garnis de Guirlande et des festons, et la Musique ainsi que la simphonie Executent avec Armonie les Strophes des himnes Patriotiques. On se rend Après au Champ de Mars ou l'on voit S'elever un monument qui presente l'embleme de touts les Ennemis de la felicité publique, le Monstre de L'atheisme y domine; il est soutenu Par L'ambition, L'Egoisme, la Discorde, et la fausse Simplicité qui à travers les haillons de la Misere, laisse entrevoir les ornemens dont se Parent les Esclaves de la Royauté; on lit sur le front de ces figures ces mots; *Seul Espoir de L'etranger. Cet Espoir va lui Etre ravi.* ici la musique et la Simphonie Reprennent les tons armonieus des himnes Patriotiques; aux quelles Succedent Plusieurs decharges d'artillerie; et au milieu des accens dont les hommes, femmes, Vieillards, Enfans font retentir l'air; au milieu des cris mille fois répétés de Vive la Republique, les jeunes filles jettent vers le Ciel, les fleurs qui Restoient dans leurs Corbeilles pendant que le Maire un flambeau à la main alume le Bucher qui devoit consumer l'embleme de tous les monstres du vice pour faire place à la statue de la liberté que nous voyons Refléchir les Rayons de toutes les vertus.

Cette fête eut été une des Plus Brillantes qui se soient Celebrées dans l'étendue de la Republique si une Pluie abondante survenue vers les 11 heures 1/2 eut Permis au Grand Concours des Citoyens et des Citoyenes d'entendre au Champ de Mars les 2 orateurs qui devoient parler. ils ont neanmoins souffert des ondées de Pluie pour voir consumer entierement par les flammes les horribles Restes des emblemes de touts les vices, et se sont ensuite rendus sur l'invitation du maire de la Commune au temple de L'etre Suprême : C'est la où les Citoyens faisant encore eclater l'horreur du vice et l'amour de la Vertu, Le Maire a pris la Parole et a Prononcé un Discours male, eloquent, et Persuasif sur l'être Suprême, et L'immortalité de L'ame; sur les Enormes abus de L'ancien Regime, le Succes des armes de la Republique, et sur la Bienfaisance de nos Legislateurs envers le peuple françois, Discours qui lui a merité des Aplaudissemens. Le C^{en} Cabrol a ensuite Parlé sur le même Sujet mais avec ce ton male et Energique qui interessa toujours des Republicains amis des Mœurs; il a été Egalement applaudi.

A 3 heures les Citoyens se sont encore rendus au temple de L'Etre Suprême pour entendre la lecture des decrets et en Particulier celui du 18 floréal Comme aussi le Raport de Robespierre sur l'analogie des Principes Republicains avec les opinions Religieuses. Il y a eu après cela des Réjouissances dans la Société Populaire qui ont été reprises à l'heure ordinaire de ses séances.

Le Conseil Général de la Commune après avoir Entendu la lecture du Présent Verbal a delibéré oui L'agent National den faire passer un Extrait au Président de la Convention Nationale. Et ont Signé les membres presens L'agent National et Secretaire Greffier.

P.c.c. GINISTY (*maire*), PORTIER (*secrét. adj^t*).

45

La société populaire du Pont-de-l'Arche, département de l'Eure, offre à la patrie 78 marcs d'argent, 110 marcs de galons et étoffes d'or et d'argent, 528 marcs de cuivre, 2,042 marcs de plomb, et étoffes provenant des dépouilles de